



Fête de l'Immaculée Conception

Le jeudi 8 décembre, l'Église catholique célèbre la fête de l'Immaculée Conception.

Le dogme de l'Immaculée Conception a été proclamé par le pape Pie IX en 1854 : "La Bienheureuse Vierge Marie, a été, au premier instant de sa Conception, par une grâce et une faveur singulière du Dieu Tout-Puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ Sauveur du genre humain, **préservée intacte de toute souillure du péché originel**".

CELEBRATIONS DANS LES SANCTUAIRES :

Mercredi 7 décembre :

21h00 : **procession mariale** et annonce de la solennité de l'Immaculée Conception, départ de la Grotte

Jeudi 8 décembre :

9h30 : **messe internationale**, basilique Saint-Pie X, suivie de l'angélus à la Grotte

16h15 : **vêpres** à l'église Sainte-Bernadette côté Grotte

21h00 : **procession mariale**, départ de la Grotte

Autres messes : 7h30 : crypte, 8h30 : Grotte, 11h15 : basilique de l'Immaculée Conception, 17h00 : église Sainte-Bernadette côté Grotte.

Nouvelles salles du Musée Trésor

Elles seront officiellement **inaugurées le mercredi 7 décembre à 11h30** en présence de Monseigneur Jacques Perrier, évêque de Tarbes et Lourdes, et Monsieur Jean-François Monnory, président de l'association Patrimoine des Sanctuaires.



Conseil de Pastorale

Les 6 et 7 décembre prochains aura lieu le conseil pour la pastorale des Sanctuaires. Autour de Monseigneur Jacques Perrier seront réunis des responsables des Sanctuaires, du diocèse, de l'hospitalité Notre-Dame de Lourdes, des pavillons, des directeurs de pèlerinage, des représentants de la ville de Lourdes et de l'Office de Tourisme. Ils réfléchiront cette année sur la célébration du 150^{ème} anniversaire des Apparitions en 2008.